



**MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 Mai 2016**

L'an deux mille seize, le 27 Mai 2016 à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de Lantenne-Vertière se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX, Christophe LEMONIER, Gilles DECURE, Sandra VANDENBUSSCHE, Robert DEBERNARD, Marylène DURO, René FASSENET, Angélique LAZERAT, Françoise LAZERAT, Katia ODILLE, Oriane PETITOT, Cédric SIMON, Christian TRIVELLIN.

Absents excusés : Jean-Jacques VITTOT, Laetitia RENAUD

Secrétaire de séance : Oriane PETITOT

**I. AVIS SUR L'ARRETE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE HAUTE-SAONE ET DU DOUBS :**

Présentation du projet du schéma départemental envoyé par Madame la Préfète de Haute-Saône et le Préfet du Doubs.

Ce nouveau schéma prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, 7 communes du Doubs et 7 communes de Haute-Saône soient rattachées à la CCVM à savoir : Berthelange, Corcelles-Ferrières, Corcondray, Etrabonne, Ferrières-les-Bois, Mercey le Grand, Villers-Buzon, Chancey, Montagney, Motey-Besuche, Bresilley, Malans, Bard les Pesmes, Chaumercenne.

Le Conseil Municipal après délibération approuve à l'unanimité ce schéma départemental.

**II DEMANDE RECTIFICATIVE DE LA SUBVENTION CONCERNANT L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE :**

Le montant pour l'acquisition du matériel informatique s'élevait à 7732,27 € TTC.

Le nouveau montant s'élève à 8 367.01 € TTC (soit 6 969.51 € HT) dont 6 673.64 € TTC éligible à la demande de subvention.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le montant rectifié.

**III ADHESION A L'APPEL A PROJETS : ZERO PESTICIDE EN FRANCHE-COMTE :**

Le Conseil Municipal souhaite diminuer et faire disparaître l'utilisation des pesticides. Il souhaite donc étudier un projet "zéro pesticide" qui se déroule en 2 étapes :

- La première étape consiste à faire un diagnostic sur la commune quant à l'utilisation de pesticides.

- La seconde étape consiste à obtenir les différentes préconisations à prendre afin de trouver des solutions de remplacement aux pesticides.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'adhésion au projet afin qu'un diagnostic soit fait et afin d'étudier les différentes solutions qui seront proposées.

#### **IV MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AUPRES DE LA CCVM :**

La CCVM souhaiterait que la commune de Lantenne-Vertière mette à disposition son employé technique afin d'entretenir les espaces verts de l'école.

Une convention doit être passée avec la CCVM afin de fixer les modalités à savoir : l'entretien à réaliser, le nombre d'heures effectives et les différents frais liés à cet entretien.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la mise en place de la convention.

#### **V QUESTIONS DIVERSES : (dont tour de tables des commissions) :**

Emploi jeunes été : Un point a été fait avec les membres du Conseil Municipal sur leur disponibilité cet été afin de pouvoir encadrer les emplois jeunes. Un calendrier sera transmis par la suite.

Fermeture de la salle socioculturelle Maison Garneret : Le Conseil Municipal ne retient pas le projet de fermeture du rez-de-chaussée proposé par l'architecte et souhaite qu'un nouveau projet soit proposé pour qu'une fermeture soit faite au niveau de l'entrée de la salle.

Clôture demandée par la Mam'abulle : La PMI a soulevé la problématique de fermeture sur le côté du bâtiment lorsque les enfants accueillis par la MAM profitent de l'extérieur.

Un projet de clôture a été fait par l'architecte. Le Conseil Municipal refuse ce projet et ne souhaite pas prendre en charge les frais de clôture. Il demande que la Mam'abulle étudie un nouveau projet de clôture qui sera à sa charge sous condition que le Conseil Municipal ait validé en amont le projet.

Eclairage public : Un projet estimatif a été réalisé avec différentes propositions. La commission voirie devra se réunir rapidement afin de valider le projet de remplacement de lampadaires. Un appel d'offres sera fait après la commission.

La séance est levée à 20h30.